

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06829 Numéro SIREN : 882 139 736 Nom ou dénomination : 87-89 KLEBER
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2022 sous le numéro de dépôt 156788

87-89 KLEBER

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 avenue Matignon - 75008 Paris
882 139 736 RCS Paris

*(ci-après désignée la « **Société** »)*

**Comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2021**

Pour copie certifiée conforme

Le président
Olivier Halimi

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Halimi', is written over a large, stylized, loopy flourish that spans the width of the signature area.

Bilan Actif

		31/12/2021			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	2 411		2 411	7 109
	TOTAL (II)	2 411		2 411	7 109
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 772 225		1 772 225	8 851 093
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	Créances clients et comptes rattachés	66 765		66 765	
	Autres créances	6 120 174		6 120 174	625 185
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	8 513		8 513	2 791 870
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	7 967 678		7 967 678	12 268 148
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 970 090		7 970 090	12 275 258
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 411	7 109
(3) dont créances à plus d'un an					584 243

Bilan Passif

		31/12/2021	31/03/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	154 661	
	Résultat de l'exercice	(700 552)	154 761
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(544 791)	155 761
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	364 243	364 243
	Total des provisions	364 243	364 243
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	7 575 157	11 000 000
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		119 117
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289 562	175 902
	Dettes fiscales et sociales	285 918	456 014
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		4 221
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	8 150 637	11 755 253
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 970 090	12 275 258
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(700 551,75)	154 761,01
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	8 150 637	11 755 253
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		119 117
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2021	31/03/2021
		France	Exportation	9 mois	13 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 250 000		7 250 000	39 450 000
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	77 525		77 525	119 980
	Montant net du chiffre d'affaires	7 327 525		7 327 525	39 569 980
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 142 417	
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			8 469 943	39 569 980
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			53 882	43 776 227
	Variation de stock			8 221 285	(9 993 510)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			526 712	1 592 392
	Impôts, taxes et versements assimilés			42 840	357 423
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				1 142 417
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				364 243
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			8 844 719	37 239 192
RESULTAT D'EXPLOITATION				(374 776)	2 330 788

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/03/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(374 776)	2 330 788
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	243 812	4
	Total des produits financiers	243 812	4
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	786 827	1 808 791
	Total des charges financières	786 827	1 808 791
RESULTAT FINANCIER		(543 015)	(1 808 787)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(917 792)	522 001
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		150 000
	Total des charges exceptionnelles		150 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(150 000)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(217 240)	217 240
TOTAL DES PRODUITS		8 713 754	39 569 984
TOTAL DES CHARGES		9 414 306	39 415 223
RESULTAT DE L'EXERCICE		(700 552)	154 761
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce et du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 970 090** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 713 754** euros et un total **charges** de **9 414 306** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-700 552** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/12/2021**.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Autre information

La crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 qui a débuté au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 a une incidence globale sur l'économie française.

Les pouvoirs publics anticipent d'importants déficits budgétaires pour les mois et années à venir.

En tant qu'acteur économique, la société sera possiblement affectée par cette situation qui pourrait avoir un impact sur son patrimoine, son activité et sa rentabilité.

Au titre de l'exercice clos, les événements en cours n'ont pas de conséquences significatives.

Au titre de l'exercice en cours, les risques et les effets éventuels des événements présents et futurs liés à la crise sont encore difficilement identifiables et quantifiables pour la société.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 109				4 698	2 411
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 109				4 698	2 411
TOTAL		7 109				4 698	2 411

--	--	--	--	--	--	--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	364 243			364 243
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	364 243			364 243
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	1 142 417		1 142 417	
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 142 417		1 142 417	
TOTAL GENERAL		1 506 661		1 142 417	364 243
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				1 142 417	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 411	2 411	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	66 765	66 765	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	217 240	217 240	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	5 310 005	5 310 005	
	Débiteurs divers	592 929	592 929	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		6 189 351	6 189 351	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	7 575 157	7 575 157		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	289 562	289 562		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	55 744	55 744		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	230 174	230 174		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		8 150 637	8 150 637		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 000 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 194 651			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		1 015 876
Autres emprunts obligataires INT.COURUS / EMPRUNT OBLIGATAIRE	769 808	769 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FACTURES NON PARVENUES	15 894	15 894
Dettes fiscales et sociales ETAT - CHARGES A PAYER	230 174	230 174

Engagements financiers

	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Hypothèque sur stocks		3 300 000	
		3 300 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		3 300 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00

87-89 KLEBER

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 avenue Matignon - 75008 Paris
882 139 736 RCS Paris

(ci-après désignée la « Société »)

**EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

Affectation du résultat sur les comptes clos le 31 décembre 2021

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'un montant de (700 551,75) euros, en totalité au compte « report à nouveau ».

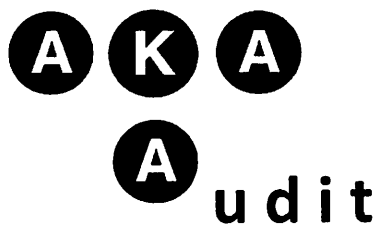
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende depuis son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le président
Olivier Halimi

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Halimi', written over a large, loopy, horizontal oval stroke.



87/89 KLEBER SASU

6 avenue Matignon
75008 Paris
R.C.S. 882 139 736

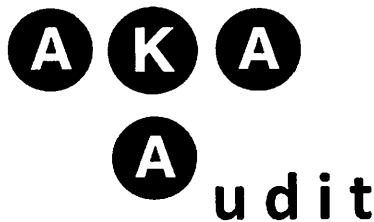
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



Siège : 62, Boulevard de Courcelles 75017 Paris
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Virement IBAN FR76 3000 4014 7500 0100 8638 055 BIC BNPAFRPPXXX
Atlan Ktorza & Associés Audit SAS au capital de 1.000 € RCS Paris 812 742 914

LLC



**Rapport Général du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021**

A l'Associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **87/89 KLEBER SASU** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit : Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

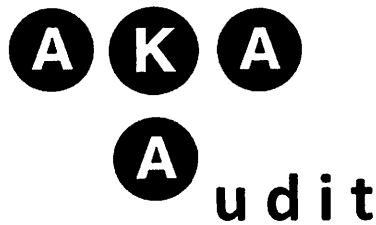
Indépendance : Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.





Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

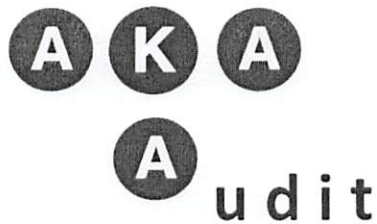
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative



LL



provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2022



AKA AUDIT

Représenté par LOIC LEUNG-CHANE ATLAN (Président)

Commissaire aux comptes

